

<https://enseignants.se-unsa.org/Assistance-handicap-stop-precarite>



Enseignants de l'Unsa

Assistance handicap : stop précarité !

- Je suis... - AED - AESH - CUI -

Date de mise en ligne : jeudi 19 novembre 2015

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés



Les conditions de travail et d'emploi des CUI, CDD et CDD sous mission assistance handicap ne cessent de se dégrader : temps partiel subi, absence de formation, pas de visibilité sur l'avenir, temps de travail aléatoire, salaire en-dessous du seuil de pauvreté, multiplicité des interlocuteurs...

La diversité des contrats pour effectuer le même travail est un non-sens. Le statut d'AESH, créée en juin 2014, avait pour objectif de reconnaître la professionnalité des accompagnants par une formation et un diplôme digne de ce nom. Plus d'un an après la réforme, les AESH se sentent seul-e-s, sans aucune nouvelle de ce diplôme et sans aucune formation.

Pour que l'avenir de ces personnels s'éclaircisse, le ministère de l'Éducation nationale doit prendre toutes ses responsabilités d'employeur.

Stop à la diversité des contrats, stop au temps partiel subi, stop au recours aux contrats aidés ultra précaires.

Pour que la formation et le diplôme voient le jour rapidement,
Pour des contrats de droit public uniquement,
Pour un salaire décent,
Pour une professionnalité reconnue,

Je signe la pétition du SE-Unsa